L'AMI DU CLERGÉ

Mgr F.-M. CATHERINET, Directeur
Chan. R. DESVOYES, Codirecteur

69e ANNEE (7e Série)
N° 19. — 7 MAI 1959

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Archevêque et Ethnarque. — II. Comment la Norvège devint luthérienne. — III. Le catholicisme en Norvège. — IV. Barrages radioactifs autour de la terre. — V. Notre terre a-t-elle la forme d'une poire ? — VI. Un référendum américain sur la Chine. — VII. Que se passa-t-il en Chine, le 10 décembre 1958 ? — VIII. Le centenaire du pape Adrien IV. — IX. A dos d'éléphant, par-dessus les Alpes. — X. Eléphants et Hippopotames, en Italie. — XI. Tempête théologique sur l'enfer en Norvège. — XII. Planètes à ne pas visiter.

I

Archevêque et Ethnarque

Un archevêque faisant de la politique n'est pas chose fréquente. Mais un archevêque qui est de droit et de tradition un chef politique, c'est encore plus rare. Le P. Pelopidas Stephanou, S. J., nous explique comment cela se réalise en la personne, si connue par la radio et les journaux, de Mgr Makarios. Le P. Pelopidas Stephanou — un beau nom — appartient à l'Institut pontifical oriental de Rome. Comme son nom l'indique, il est Grec et il connaît fort bien la question. Il a donné à *Orizzonti,* du 1er mars 1959, un article intitulé : « *Quel* « *Archevêque* » *est Makarios ?* »

Avec lui, nous retournons aux origines chrétiennes de Chypre. Le siège épiscopal de Nicosie et de Chypre fait remonter ces origines à l'apôtre Barnabé. Ce siège eut entre autres occupants illustres saint Epiphane de Salamine. Selon les canons du second Concile œcuménique, celui de Constantinople, en 381, Chypre appartenait à la juridiction du patriarcat d'Antioche. Il faisait en effet partie des « diocèses d'Orient », dont Antioche était la capitale. Au cours du troisième Concile œcuménique, celui d'Ephèse, en 431, qui mit aux prises saint Cyrille d'Alexandrie avec Jean d'Antioche et les évêques d'Orient, Chypre obtint son autonomie, en ce sens que le Primat de l'île n'eut plus de supérieur direct et fut désormais sacré par ses suffragants de l'île. En raison de cette autonomie, Chypre forma donc une Eglise « autocéphale ».

Au temps des croisades, Chypre fut occupée en 1191, par Richard Cœur-de-Lion, qui voulait s'assurer une base pour ses communications maritimes avec la Palestine. Dès lors, l'île se trouva sous l'influence des Latins. Peu après, Chypre tomba sous la domination de Guy de Lusignan, dont la descendance garda le contrôle jusqu'en 1489. On s'explique ainsi que saint Louis, lors de la septième croisade, passa l'hiver de 1248 à 1249 dans l'île de Chypre, accueilli par un Lusignan, qui prit part ensuite avec lui à la croisade.

En 1489, plus de deux siècles après la mort de S. Louis, Catherine Cornaro, veuve de Jacques II, roi de Chypre, et mère de Jacques III, fut contrainte par la République de Venise, son pays d'origine, d'abdiquer en faveur de Venise et vint vivre dans cette ville, comme une très grande dame de la Renaissance. Venise fut donc maîtresse de Chypre jusqu'à la conquête de l'île par les Turcs en 1570.

Aussitôt après l'occupation de Chypre par les croisés, la hiérarchie latine avait été installée. Mais la hiérarchie grecque, humiliée et mécontente, était restée en exercice. Quand les Turcs s'emparèrent de Chypre, l'île était donc en relations avec Rome, mais ils voulurent rompre ces relations, si bien que Chypre se tourna vers Constantinople, au point de vue religieux. Un Synode réuni dans cette ville, en 1572, donna aux Chypriotes l' « absolution » de la faute commise auparavant par la soumission à Rome. Dès lors, c'est-à-dire officiellement depuis 1572, l'Eglise chypriote — on écrit aussi Cypriote — fut reliée à l'Eglise « orthodoxe » de Constantinople, et par conséquent séparée de Rome.

Or, c'était un principe général de Mahomet II, le Conquérant, de reconnaître comme chefs légaux des peuples soumis à son pouvoir les chefs religieux de ces peuples. Le Patriarche de Constantinople était donc le chef politique des chrétiens d'Orient. En 1660, la Sublime Porte reconnut comme représentants politiques de Chypre, l'archevêque, en commun avec les trois autres évêques de l'île. C'est en vertu de cette disposition du gouvernement turc, que l'archevêque devint *ethnarque* de l'île, c'est-à-dire représentant politique et légal des Grecs. Il pouvait, à ce titre, se poser en défenseur des populations locales contre les exactions des gouverneurs turcs. L'Archevêque avait le droit de s'adresser directement à la Sublime Porte, pour dénoncer les abus de pouvoir des personnages envoyés à Chypre par elle pour y exercer le gouvernement. Dans ces conditions, la population grecque prit l'habitude de se tourner vers l'archevêque, dans tous les cas où elle avait des griefs à exprimer. Cela durait depuis plus de deux siècles quand les Anglais se substituèrent aux Turcs, en 1878.

Ces précédents historiques expliquent donc fort bien pourquoi Makarios — un nom qui signifie : *bienheureux* — est regardé par tous les Chypriotes comme le chef à la fois religieux et politique de l'île. Les Chypriotes sont, en forte majorité, Grecs d'origine, mais ils se regardent en pratique comme indépendants. Ils savent que leur archevêque est

leur plus authentique défenseur, le meilleur interprète de leurs intérêts qui ne coïncident pas entièrement avec les intérêts grecs. Makarios est jeune encore — quarante-cinq ans seulement. Il vient de passer trois ans en exil, par ordre des Anglais. Finalement, les Chypriotes ont eu le dernier mot. L'archevêque sera bientôt — il est déjà virtuellement — le premier président de la République de Chypre.

Son Eglise est plus que jamais « autocéphale » en ce sens qu'elle ne reconnaît à Constantinople qu'une primauté d'honneur, mais nullement de juriridiction, et que toutes les affaires religieuses sont réglées dans l'île, sans recours à aucune instance supérieure.

Sur une population de 450.000 habitants, on compte un peu plus de 100.000 Turcs, le reste étant d'origine grecque. La longue domination des Lusignan latins explique la présence en Chypre, de magnifiques églises « gothiques », notamment à Nicosie et Famagouste. Rappelons que Chypre est un peu plus grande que la Corse, car elle mesure 9.283 km^2, et la Corse 8.722, mais elle est beaucoup plus peuplée.

II

Comment la Norvège devint luthérienne

Voulant étudier la situation du catholicisme en Norvège, le P. Hallvard Rieber-Mohn, O. P., nous donne d'abord un aperçu historique de la manière dont le pays passa au luthéranisme. Son étude est dans *Month* de février 1959.

En 1937, l'Eglise d'Etat de Norvège célébra le quatrième centenaire de l'introduction de la « Réforme ». Il y eut un grand Congrès à Oslo. Le professeur Oluf Kolsrud, historien protestant de marque, termina son rapport par ces mots d'une vieille chronique : « *Tristia fuere prima reformationis tempora :* ce furent de tristes temps en Norvège que ceux de l'introduction de la Réforme.»

Les auditeurs, luthériens en immense majorité, durent trouver la citation un peu amère. C'est que la Réforme fut introduite *manu militari* et par un pouvoir oppresseur : celui du Danemark. Autant qu'on puisse le savoir, l'Eglise catholique de Norvège était indemne des scandales qui, ailleurs, souillaient certaines églises. L'Eglise norvégienne était florissante et pure. Mais la Peste Noire avait effroyablement ravagé le pays, isolé du reste de l'Europe, et préparé l'invasion danoise. Le Danemark introduisit la « Réforme luthérienne » en 1537, mais en opérant avec grande prudence et lenteur. Les biens d'Eglise furent confisqués, les évêques restés fidèles à Rome exilés. On changea le moins possible les usages liturgiques. Les ministres reçurent l'ordre de continuer à faire l'élévation de l'hostie et du calice, à la Cène. Lorsque des missionnaires catholiques réussirent, non sans peine, à pénétrer dans le pays, au bout d'un siècle — les Dominicains, à Larvik, dans le fjord d'Oslo, de 1631 à 1641, — ils s'aperçurent avec stupéfaction que la population était convaincue que la « réforme » avait été acceptée dans l'Eglise universelle !... On est en droit de croire que le vrai luthéranisme ne fut accepté en Norvège sous l'influence du piétisme, qu'au début du XIX^e siècle seulement.

Les efforts tentés partout par la Réforme catholique pour récupérer les pays passés au protestantisme eurent peu de succès en Norvège. Un certain nombre d'expulsions d'ecclésiastiques aux tendances catholicisantes et peut-être crypto-catholiques, au cours du XVI^e siècle, barrèrent la route à toute réaction catholique. Bannis par la loi et par l'aversion populaire, les prêtres catholiques risquaient leur vie dans toute l'étendue du royaume danois-norvégien. En Norvège, cette menace de mort dura jusqu'en 1845. On ne signale que peu d'exceptions en faveur de jésuites astronomes, ou d'aumôniers d'ambassades, auxquels on permettait, sous de sévères restrictions, de séjourner dans le pays. Et cependant la réputation des collèges tenus par les jésuites était telle qu'un bon nombre de luthériens, voire de ministres luthériens envoyaient leurs enfants sur le continent dans ces collèges. Cela amena quelques conversions, mais les convertis furent automatiquement exilés ou contraints de cacher leurs sentiments. Quelques-uns seulement se firent jésuites ou prêtres séculiers sur le continent. Un exemple célèbre est celui du jésuite Lauris Nilssön, appelé *Pater Norvegus* (1538-1622), dont la vie fut une suite d'aventures dramatiques, toute tendue vers la Contre-Réforme en Scandinavie. Dans son livre *Norske Helgener*, la célèbre convertie Sigrid Undset (1882-1949), a raconté admirablement le martyre de deux paysans catholiques, brûlés à Hamar, en 1555, pour « avoir propagé des superstitions papistes ».

A partir du début du XIX^e siècle, on peut dire que toutes les traditions catholiques étaient mortes en Norvège et que la population était coupée de son passé médiéval catholique à un point que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. La Constitution de 1814, qui sépara la Norvège du Danemark et la réunit à la Suède, ce qui devait durer jusqu'à 1905, proclamait la religion luthérienne religion d'Etat. Dans son second paragraphe, elle bannissait spécialement les jésuites restaurés par Pie VII, en cette même année 1814. Et ce paragraphe n'a été supprimé qu'il y a deux ans, par le Storting (parlement).

A partir du milieu du XIX^e siècle, la tolérance religieuse n'a cessé de faire des progrès en Norvège comme en Suède. En 1843, le consul-général de France à Oslo — qu'on appelait alors Christiania — obtint la permission de faire baptiser son propre fils, dans le rite catholique. Il se nommait Mure de Pellane. On lui accorda la venue d'un prêtre qui serait chargé du spirituel, dans le Corps diplomatique. Ce prêtre trouva environ 60 catholiques à Oslo, tous étrangers, et demanda à son Ordinaire, le vicaire apostolique Laurentius Studach, l'érection d'une paroisse catholique. Le 6 mars 1843, le roi Karl-Johan, descendant de Bernadotte, accorda la permission, et dès 1845, toute la législation fut modifiée en Norvège, dans le sens d'une tolérance élargie à l'égard des non-luthériens.

Depuis ce temps-là, le catholicisme a pu faire quelques progrès extrêmement lents. Si la loi ne lui est plus contraire, il reste des préjugés très

ancrés contre le catholicisme. Mais le plus grave, c'est que si, en statistique, la population est à 96 % luthérienne, il y a dans son sein une indifférence telle que l'on estime (au petit bonheur) qu'il n'y a guère que 3 à 6 % des Norvégiens qui pratiquent la religion.

III
Le catholicisme en Norvège

Voyons maintenant, toujours d'après le même article, ce qu'est la situation du catholicisme en Norvège, depuis cent ans.

La fondation de la première paroisse catholique à Christiania fut suivie de près par celle de Bergen, puis par d'autres dans une vingtaine de villes moins importantes. La Norvège fut organisée comme district, dépendant de la Propagande à Rome.

Le plus notable des apôtres catholiques y fut Mgr Johannes Fallize (1844-1922), vicaire-apostolique. Il était Luxembourgeois et ne mourut retraité qu'en 1933. Il jeta les bases de l'action catholique dans le pays ; il se donna comme tâche d'assurer les sacrements à tous les catholiques du royaume et de faire connaître la doctrine catholique, à la fois par des plaidoyers oraux et écrits. Il fonda des centres dans tous les milieux urbains : église, presbytère, hôpital, clinique spécialisée et tenue par des religieuses. La majeure partie des missionnaires, prêtres et religieuses, venaient du dehors, sauf de rares Norvégiens convertis. La tâche était ingrate, en raison des méfiances et du mépris du milieu luthérien, des distances énormes entre les stations, de la rudesse du climat, des longues nuits — presque continuelles d'octobre à avril, — de l'isolement du prêtre, de la nullité des résultats obtenus. Les missionnaires catholiques ont eu là à exercer une patience, un courage obscur, une foi dont on a peine à se faire une idée.

Il y eut, en outre, quelques erreurs de la part des autorités supérieures. Une erreur monumentale — peut-être, assure notre article, l'une des plus énormes de l'histoire missionnaire catholique — fut la création par la S. C. de la Propagande, en 1855, d'une *Præfectura apostolica Poli arctici,* qui avait pour siège Alta, dans la très nordique province norvégienne de Finlande. Alta était un village lointain, presque désert. Un préfet apostolique, le Russe Paul Djunkowsky, y fut nommé. Il était censé « administrer » toutes les provinces de Norvège, de Suède et de la péninsule russe de Kola, sans parler de l'Islande, des îles Feroë, et de la partie nord du continent américain, de la baie de Baffin à l'île Melville. Cinq ans plus tard, on lui adjoignit les Shetlands, les Orkneys et le comté de Caithness en Ecosse. C'était un empire fantastique ! Naturellement, cela n'était que sur le papier et tracé au compas sur la carte, sans aucune correspondance aux réalités pratiques. Dans l'intérieur de cette prétendue « préfecture », il n'y avait ni communications, ni unité de langue, de races, de peuples. Cela dura 14 ans. Il est vrai qu'il n'y avait que sept prêtres sacrifiés à une besogne aussi invraisemblable.

En 1869, cette chimère disparut, la Norvège fut érigée en préfecture à part. En 1892, cette préfecture devint Vicariat apostolique. En 1931, ce Vicariat, en vertu d'une décision très discutée, fut divisé en trois parties : la Norvège du sud, formant le Vicariat apostolique d'Oslo ; — la Norvège centrale constituée en préfecture de Trondhjem ; — et la Norvège du nord, en préfecture de Tromsoë. Durant les cinq rudes années de l'occupation allemande, au cours de la dernière guerre, — 1940-1945 — l'Eglise catholique de Norvège conquit un véritable prestige, en raison de la résistance héroïque, en face de l'occupant nazi, bien que la majorité du clergé catholique de Norvège fût allemande. Ce clergé mérita le respect de tous par son courage et son loyalisme norvégien.

En 1953, le Vicaire apostolique d'Oslo, un Luxembourgeois, Mgr Jacob Mangers, fut nommé évêque résident d'Oslo, et les deux préfectures devinrent des Vicariats apostoliques, administrés par des évêques. Cette transformation de la hiérarchie catholique en Norvège coïncida avec le 8e centenaire de la fondation du siège épiscopal catholique de *Nidaros* — actuellement Trondhjem — érigé, en 1153, par le cardinal anglais Nicolas Breakspeare, le même qui devint pape — seul pape anglais — sous le nom d'Adrien IV [1]. Le centenaire fut célébré par l'Eglise luthérienne d'Etat, dans le joyau national de la Norvège qu'est la cathédrale de Nidaros. Les catholiques, eux, célébrèrent ce centenaire par un festival, auquel vint prendre part le cardinal Griffin, archevêque de Westminster.

Quel est l'état numérique actuel de l'Eglise catholique en Norvège ? Les chiffres ici sont éloquents et décevants. Le recensement de 1950 a établi que sur une population globale de 3.160.000 habitants, on ne compte que 4.753 catholiques, soit 1,5 %. Cette faiblesse numérique est encore plus apparente quand on la compare aux autres formes religieuses du pays. Les luthériens sont — théoriquement — 96 %, mais avec une pratique effective de 3 à 6 % seulement. Les Pentecostistes sont 30.000, les Méthodistes 11.500, et les Baptistes, 9.000. Les catholiques viennent donc en dernière place, parmi les non-luthériens. Ceux qui font défection de l'Eglise nationale se portent plutôt vers la gauche extrémiste protestante, que vers la droite catholique. Il n'y a pas, en Norvège, trace de « haute-Eglise » ayant des tendances vers le catholicisme. L'accroissement du nombre des catholiques, est peu sensible depuis vingt ans. Il n'a même pas suivi l'accroissement normal de la population. Les catholiques norvégiens vivent, presque tous, dans les centres urbains : 30 % dans Oslo seul. Près de 10 % sont des religieuses travaillant dans des centres hospitaliers où elles sont très appréciées. Citons : Sœurs de St-Joseph de Chambéry, — Sœurs de St-Charles-Borromée de Maestricht, — Sœurs de Ste-Elisabeth de Breslau, — Sœurs de St-François-Xavier, congrégation norvégienne. Ensemble, ces sœurs tiennent environ 22 hôpitaux et trois centres hospitaliers à travers le pays, chaque centre ou hôpital comptant de 60 à 70 lits. A Oslo, les Sœurs dominicaines de la Congrégation française de Châtillon tiennent un pensionnat de jeunes filles. De l'aveu général, la position catholique,

[1] Nous parlerons de ce pape ci-après.

en raison de cette activité charitable, est très forte et très bienfaisante. Pour des milliers et des milliers de Norvégiens, depuis 75 ans, c'est par là que le catholicisme est connu.

Le clergé compte cinquante membres, dont 13 Norvégiens, sur lesquels 11 sont des convertis. La majorité des prêtres appartient à des Ordres religieux. Les deux Vicariats apostoliques du nord sont exclusivement aux mains soit des Pères de Picpus (Trondhjem), soit des Pères de la Sainte-Famille (Tromsoë). Chacun de ces Vicariats du reste ne compte qu'environ 300 catholiques, répartis dans un immense territoire, et desservis par une douzaine de prêtres. A part un Norvégien, tous ces prêtres sont des Allemands.

Au diocèse d'Oslo, la situation est un peu différente. La moitié du clergé est formée de prêtres séculiers, l'autre moitié de religieux : Franciscains, Dominicains, Maristes. Tous sont de nationalités diverses. Parmi les 13 prêtres norvégiens, sept sont religieux, dont un franciscain, un picpussien, 4 dominicains. Deux jeunes Norvégiens font leurs études à la Propagande à Rome, un dominicain au Saulchoir, province de Paris. Depuis la guerre, deux jeunes Norvégiens se sont faits l'un Cistercien, à Caldey (Angleterre), l'autre Chartreux à Sélignat (France).

Les conversions sont peu nombreuses — 50 60 par an — et toujours dans le même milieu social, intellectuels des villes. La classe ouvrière, très déchristianisée, et la classe rurale, très traditionnaliste, sont imperméables aux catholicisme. Jusqu'à la dernière guerre, une conversion signifiait la rupture de tous les liens familiaux et sociaux. Depuis la guerre, les préjugés ont en partie fondu. Nous avons déjà cité parmi les grands convertis l'illustre Sigrid Undset, prix Nobel de littérature en 1928, décédée en 1949, très active et très courageuse catholique. Nommons encore le Dr Karl Korogh-Tonning, théologien luthérien de marque, converti aussi (1842-1911) et le grand pédagogue Lars Eskeland (1867-1942).

En dépit du petit nombre de ses effectifs, le catholicisme occupe beaucoup les esprits en Norvège. On en parle dans les journaux, les revues, la radio. Selon les diverses tendances, le catholicisme est un « défi », ou un « problème » ou un « danger ». Mais depuis dix ans on assiste à une évolution considérable à son sujet. Jamais le climat n'a été plus favorable et plus sympathique depuis la « Réforme ». La Norvège est emportée par le mouvement mondial, et dans ce mouvement le catholicisme ne peut plus être traité de « quantité négligeable »[2]. Le climat général de l'Europe d'après-guerre a touché la Norvège elle-même. Des écrivains catholiques y sont connus : Graham Greene, F. Mauriac, G. Bernanos, Evelyn Waugh, T. S. Eliot, etc. Les grandes manifestations catholiques font leur apparition sur les écrans. Aucun pape n'a été plus respecté par les non-catholiques que Pie XII. Mais le plus regrettable dans l'état spirituel de la Norvège, actuellement, c'est la déchristianisation du peuple contre laquelle l'Eglise d'Etat lutte sans grand succès.

[2] En français dans le texte que nous analysons.

Les catholiques de Norvège se trouvent dans une situation étrange : ils appartiennent à la plus grande Eglise de l'univers, et cependant ils se sentent noyés dans une majorité qui les écrase. Aussi nous assure-t-on qu'ils sont extrêmement sensibles à toute marque de sympathie ou d'attention qui leur vient de la grande Eglise dont ils font partie. Si ces lignes vont jusqu'à eux, qu'ils sachent combien nous les entourons de notre affection toute fraternelle, combien nous admirons leur courage et leur patience, combien nous sommes de cœur avec eux dans leurs luttes et leurs vastes désirs. Le numéro de *Month* que nous analysons leur étant consacré en entier, nous en tirerons, ci-dessous, plusieurs autres études instructives.

Mais nous coupons cette séquence par un appel à la revue *Scientific American*, pour y trouver les plus récentes découvertes dans l'ordre scientifique au sujet de notre globe terrestre.

IV

Barrages radioactifs autour de la terre

Quand on ouvre cette revue américaine, on est stupéfait de la quantité de « réclames » concernant les préparatifs à un voyage humain dans l'espace cosmique. On dirait que cela devient une industrie à la mode, que de fournir aux amateurs les moyens d'aller dans la lune, dans Mars ou Vénus. Le numéro de mars contient un article de James A. Van Allen, physicien de l'Université d'Etat de l'Iowa, et spécialiste des rayons cosmiques, intitulé *Ceintures de radiation autour de la terre*.

Ce savant et son équipe ont constaté, grâce à de nombreux ballons spatiaux d'abord, puis aux satellites artificiels, qu'il existe, autour de la terre, non seulement un, mais deux barrages de radiations de haute énergie, qu'il faudra traverser pour faire des voyages dans l'espace. Il est donc de toute nécessité de trouver une protection pour les astronautes, même s'ils n'ont que peu d'heures ou de minutes à passer dans ces barrages, pour aller plus loin. Cette découverte de régions immenses occupées par des radiations puissantes, est l'une des énigmes de la science géophysique. On en avait quelque idée, même avant le lancement des satellites, c'est-à-dire depuis la période 1952-1953. Van Allen et son équipe ont opéré non loin du pôle magnétique nord, au nord-ouest du Groenland, en descendant ensuite jusqu'aux côtes de Terre-Neuve. Ils lâchaient des « *rockoons* » — mot de leur invention désignant un ballon qui emporte une fusée — à 12 ou 15 milles de hauteur, soit de 20 à 25 km. De là, partait une fusée chargée de quelques instruments enregistreurs et montant jusqu'à 100 ou 120 km. Ils ont ainsi découvert une première ceinture de radiations beaucoup plus fortes qu'ils ne s'y attendaient, à partir de 50 km. Ils crurent d'abord à un décalage de leurs instruments, mais avec le nombre des observations, ils durent se rendre à l'évidence. Leur première pensée fut que ces radiations se rattachaient aux aurores boréales. Mais la zone des radiations se poursuivait bien au-delà de celle des aurores, au nord comme au sud. Lorsque les satellites entrèrent dans le jeu, par le *Spoutnik* d'abord, que les Amé-

ricains ne purent utiliser, puis par les divers *Explorateurs* ou *Pionniers* américains, l'équipe Van Allen obtint l'emploi de détecteurs de radiations dans le sens de recherches déjà effectuées par « *rockoons* », mais allant beaucoup plus haut. On demanda l'envoi d'un satellite dans la direction de pôle à pôle, justement pour détecter les zones de radiation. Il ne fut pas possible de répondre tout de suite à cette demande. Finalement ce fut l'*Explorateur I*, lancé le 31 janvier 1958, qui emporta un simple détecteur de rayons cosmiques et un poste émetteur de radio, pour en communiquer les indications. Il fallut interpréter les données de ces instruments, ce qui fut d'abord malaisé, car les compteurs passaient, par place, subitement de hautes fréquences de radiations à zéro. On finit par comcomprendre, que ce passage à zéro ne signifiait pas qu'il n'y avait plus de radiations, mais qu'il y en avait tellement que les détecteurs ne pouvaient plus les enregistrer et tombaient à zéro jusqu'au moment où ils revenaient à une zone de moindre fréquence. Un membre de l'équipe conclut alors, non sans exagération : « *L'espace est radioactif !* »

Il fallut poursuivre les expériences. On rencontra des zones dans lesquelles la radioactivité montait à plus de 1000 fois celle que la connaissance des rayons cosmiques pouvait faire supposer, et quand les instruments tombaient à zéro, en se basant sur le temps qu'ils mettaient à se remettre en marche on conjectura que la radioactivité devait monter à bien plus de 1000 fois. Le 1er mai 1958, l'équipe Van Allen exposait dans un rapport à l'Académie nationale des Sciences, qu'elle avait découvert une très grande zone de radiations au-dessus de 800 km d'altitude. Et l'on donnait comme explication *la capture en grand de protons et d'électrons* par *le champ magnétique de la terre*. Il y a 50 ans, déjà le physicien norvégien Carl Störmer l'avait indiqué, mais on considérait cela comme pure théorie. On avait maintenant la preuve expérimentale du fait.

Il devenait nécessaire d'inventer des instruments détecteurs ne tombant pas à zéro, dans les cas de haute-fréquence des radiations. Au Cap Canaveral, on consentit à lancer un satellite incliné de 50° sur l'équateur, afin de couvrir un plus vaste champ de recherches dans le sens nord-sud. On construisit un nouveau détecteur Geiger, capable d'enregistrer les très hautes fréquences, — allant jusqu'à 650.000 électron-volts, pour les électrons, et 10 millions d'électron-volts, pour les protons. L'*Explorateur IV*, lancé le 26 juillet 1958, put donner des résultats enregistrés durant deux mois — fin-juillet à fin-septembre. Il y eut 3.600 passages du satellite environ ; chaque passage donnait des enregistrements allant parfois jusqu'à 20 minutes. L'équipe est encore occupée à étudier, déchiffrer et interpréter les données des appareils, mais dès à présent on peut livrer quelques résultats acquis.

D'après ces observateurs, il existe autour de la terre deux ceintures de barrages radioactifs. Le premier, le plus proche de nous, a la forme d'un haricot dont la partie convexe serait au dehors et la partie concave du côté de la terre. Sa largeur est d'environ 3000 km, et il se situe entre 2.000 et 5.000 km. Le second, beaucoup plus étendu, a la forme d'une banane, dont les pointes seraient de part et d'autre du pôle magnétique. L'épaisseur de cette ceinture est d'environ 6.000 km, et sa distance de la terre entre 14.000 et 20.000 km. Les radiations, dans les deux zones atteignent 10.000 fois le nombre des radiations cosmiques, dans les régions normales. Au-delà de la seconde zone, la fréquence tombe à 1.000 ; 6.000 km plus haut, à 100 ; puis à presque rien. Avec Pionnier I, on put mesurer jusqu'à 110.000 km de la terre. Le maximum de radiations fut trouvé à 16.000 km. Avec Pionnier III, lancé le 6 décembre, on constata très clairement que les radiations étaient coupées en deux zones, ce qui démontrait qu'il y a bien deux ceintures distinctes au lieu d'une. La première à son maximum d'intensité à 3.200 km de la terre, la seconde à 16.000. Au-delà de 64.000 km les radiations disparaissent presque totalement. Le maximum enregistré est de 25.000 radiations à la seconde correspondant à 40.000 particules par cm^2 par seconde. On croit que la majeure partie de ces radiations vient du soleil. Elles sont captées et emprisonnées par le champ magnétique terrestre, qui les fait courir en tire-bouchons. Elles expliquent les aurores boréales, les tempêtes magnétiques et les troubles que nous constatons dans nos radios.

Mais cette origine solaire pose des problèmes, jusqu'à présent insolubles. D'où certains savants ont supposé que la source de ces radiations était à chercher dans les rayons cosmiques, et non dans le soleil. Mais il semble difficile de l'admettre, de sorte que, jusqu'à plus ample informé, les deux explications semblent complémentaires. Les prochaines expériences par satellites permettront peut-être de vérifier si l'existence des deux barrages radiants est stable ou transitoire. En attendant, l'équipe Van Allen a mesuré le niveau des radiations : elles vont de 10 à 100 roentgens par heure. Or, un homme exposé pendant deux jours à 10 roentgens aurait peu de chance de survivre. Il faudra donc protéger les voyageurs de l'espace contre ces deux barrages et si l'on établit une « station spatiale », on ne pourra la situer à moins de 50.000 km de la terre. Quels seraient les moyens de protection contre ces deux ceintures à traverser, pour aller dans la lune ? On pourrait lancer les fusées habitées, de la zone sans radiations qui est au-dessus des pôles...

V

Notre terre a-t-elle la forme d'une poire ?

La terre n'aurait pas la forme que l'on disait : aplatie aux pôles et renflée à l'équateur. Cette constatation serait l'un des résultats des immenses travaux de l'année géophysique. C'est ce que nous apprend la *Scientific American* de mars, dans ses nouvelles scientifiques, intitulées « *Science and the Citizen* », ce que nous pourirons traduire : « *La Science et le grand public* ».

Ce sont les chercheurs de l'Aéronautique et de l'Administration spatiale qui ont fait cette découverte. Des calculs très précis au sujet de l'orbite du satellite Vanguard, lâché en mars 1958, avaient révélé que le niveau de la mer, au pôle nord se

trouve à 50 pieds — 15 à 16 mètres — plus éloigné du centre de la terre que l'on ne croyait jusque-là, tandis que le niveau du pôle sud était plus rapproché du centre de la terre, de 50 pieds. Les régions de l'hémisphère nord sont pincées d'environ 25 pieds — 8 mètres — tandis que l'hémisphère sud est bombé d'autant. On en conclut que les roches chaudes qui supportent la croûte terrestre ne sont pas parfaitement plastiques. Elles doivent avoir, au contraire, une grande rigidité, car si elles étaient visqueuses elles ne pourraient pas maintenir cette difformité de la terre. Les savants qui ont fait un rapport sur ce point : J. A. O'Keefe, Ann Eckels et R. K. Squires, estiment que des gonflements irréguliers peuvent être causés par des courants de convection dans les roches qui encerclent le centre fluide de la planète. Ces résultats ont été communiqués à la réunion annuelle de la Société de Physique américaine, à New-York.

Notons toutefois que ces quelques mètres de pincement et de gonflement sont trop maigres pour que l'on puisse parler sérieusement de la forme « poire » pour la terre.

VI

Un référendum américain sur la Chine

Un de nos aimables lecteurs américains a bien voulu m'envoyer les derniers numéros de la *National Review*. Il y aurait bien des choses à prendre dans cet ensemble, mais il faut se limiter et je me bornerai à signaler, sous la signature de B. A. Garside, dans le n° du 28 février 1959, un article intitulé *Chine communiste : une vue chrétienne*.

Il s'agit de savoir si les Américains doivent reconnaître la Chine communiste et patronner son admission à l'O.N.U. C'est un ancien missionnaire protestant en Chine qui donne son avis au nom des chrétiens. Il rappelle que le 21 novembre 1958, à Cleveland, les délégués à une Conférence d'étude sur l'Ordre mondial patronnée par le Concile national des Eglises du Christ (protestant) votèrent *unanimement* en faveur de la reconnaissance par lesU.S.A. de la Chine rouge et pour son admission à l'O. N. U. Cette résolution, immédiatement propagée partout, servit à la propagande communiste pour démontrer que l'ensemble des communautés protestantes américaines étaient favorables à la Chine populaire, ce qui causa de vifs remous chez les alliés de l'Amérique, surtout en Extrême-Orient. Un Comité de sens opposé, appelé *Comité d'un Million* estima urgent de protester contre la résolution de Cleveland. Il forma une Commission spéciale d'enquête, dont faisaient partie l'évêque protestant Fred Pierce Corson, l'évêque Herbert Welch, le Rév. Faniel A. Poling, le Dr Norman Vincent Peale. Cette Commission organisa un référendum parmi les ecclésiastiques protestants de toute dénomination, au total 48.000, dans les 48 Etats. Sur plus de 9.000 réponses arrivées, 7.387 étaient opposées à la reconnaissance de la Chine rouge, et seulement 1.042 favorables. Ces derniers opinants cependant, furent gratifiés d'une large publicité, beaucoup plus que ceux qui étaient contre.

En somme, 87 % des réponses étaient hostiles à la reconnaissance de la Chine rouge et à son admission à l'O.N.U. Sur quoi, l'auteur de l'article donne son opinion personnelle, fortement charpentée :

« Cette question, dit-il, doit être fondée sur ce que nous pouvons juger de meilleur pour le peuple chinois, pour les Etats-Unis, pour la paix et la sécurité universelle pour la chrétienté dans tout l'univers. J'estime que la reconnaissance diplomatique et l'admission à l'O.N.U. de la Chine communiste serait fâcheuse à chacun de ces vastes intérêts, et cela pour les raisons que je vais dire. »

Quelles sont donc ces raisons ?

— 1° Trois conditions sont requises pour entrer à l'O.N.U. et pour avoir droit à la reconnaissance diplomatique : *a*) contrôle du territoire ; — *b*) consentement des gouvernés ; — *c*) aptitude et disposition à remplir les obligations internationales. Or, sur ces 3 conditions, la Chine rouge n'en remplit qu'une seule : la première ; les deux autres lui manquent, car il est incontestable que le régime communiste chinois n'a jamais montré la moindre disposition à remplir ses obligations internationales, et qu'il n'obtient des habitants qu'une adhésion de pure contrainte.

La Chine rouge a constamment violé l'esprit et la lettre de la Charte des Nations unies. Même si elle avait été reconnue comme membre de l'O.N.U., elle mériterait d'en être expulsée, en vertu de l'article 6 de la Charte, frappant les nations qui violent constamment les principes de cette Charte. A plus forte raison, ne peut-elle y être admise. Si les violations de la Charte restent sans protestation, l'O.N.U. aura le sort de la défunte Société des Nations.

Considérons le peuple chinois sous ce régime. Le communisme est étranger à la Chine, dans son origine, son idéologie, ses pratiques. Il est importé de Russie, favorisé par les Russes ou par des hommes endoctrinés en Russie. Il tend à détruire toutes les caractéristiques séculaires du peuple chinois : loyauté envers la famille, dignité et intégrité de l'individu, amour de la liberté, de la vérité et du droit de l'exprimer, recours à la raison plutôt qu'à la force brutale. Le communisme tend délibérément à faire de la Chine un système totalitaire basé sur la force, la terreur et l'esclavage des masses. L'immense majorité des Chinois est amèrement opposée à ce régime et lui résiste par tous les moyens en son pouvoir. Des millions de Chinois ont fui ou essaient de le faire à travers des périls immenses.

En Corée, plus des deux tiers des prisonniers de guerre capturés par les Américains ont refusé de retourner en Chine et insisté pour se rendre à Formose. Les chiffres officiels attestent que le communisme a fait *exécuter plus de 20 millions de Chinois*, emprisonner un beaucoup plus grand nombre, enfermer dans des camps de travail tous les opposants au régime. Il y eut constamment des révoltes sur le continent, et l'opposition comprend des intellectuels aussi bien que des paysans et des ouvriers. Quand, au cours de 1957, sous le couvert des « cents fleurs » on permit à l'opinion de s'exprimer, les critiques furent si vives et si générales que le régime revint en toute hâte à son système de suppression sans pitié de toute opposition.

— 2° Le régime communiste chinois est radica-

lement athée, ennemi de toute forme de religion, au point de persécuter tous les adhérents convaincus à un culte quelconque : bouddhistes, musulmans ou chrétiens. On sait qu'il y eut en foule des martyrs parmi les missionnaires et les fidèles chrétiens. Le gouvernement a pris toutes les mesures pour pervertir le christianisme lui-même, en suscitant parmi les chrétiens, des adhérents au régime. Les églises ne restent ouvertes que si les communautés sont ralliées au communisme et si elles rompent tous leurs liens avec leurs frères du monde libre. Il leur faut subir le contrôle de fonctionnaires athées et éviter toute parole ou tout acte qui puisse offenser les communistes. C'est une des tactiques du régime de se servir ainsi des formes de la religion, en attendant de les supprimer entièrement.

— 3° Cette manière d'agir du communisme chinois donne une idée exacte de son action au dehors. Il est l'ennemi de tout régime libre. Son ambition est la conquête de l'univers et il se glorifie de tendre à cette fin en se servant de toutes les forces de la ruse, de la violence et la terreur [3]. Chaque fois qu'en Amérique on a fait des efforts pour gagner la sympathie ou la compréhension du régime, et pour arriver à introduire la Chine dans la communauté des Nations Unies, les Chinois ont délibérément commis des actes outrageants pour le peuple américain, car ils savent qu'aussi longtemps que l'Amérique demeure forte et chrétienne, elle est un obstacle majeur à l'expansion du régime communiste. Toute tentative d'amadouer le communisme est prise, en Chine, comme une preuve de faiblesse, de pour ou de recul. L'acceptation de la candidature de la Chine rouge à l'O.N.U. serait donc pour le communisme, une victoire d'un effet incalculable, tant en Chine qu'au dehors. Les Chinois seraient découragés dans leur résistance. Tous les pays libres d'Asie interpréteraient cette attitude de l'Amérique comme un indice qu'ils ne peuvent plus compter sur elle. Et il ne faut pas croire que la reconnaissance du régime rouge par les U.S.A. serait suivie d'une contre-partie avantageuse, en ce sens qu'on obtiendrait la libre expansion en Chine des institutions d'éducation, de charité ou d'apostolat religieux comme auparavant. La Grande-Bretagne a cru bien faire de reconnaître la Chine communiste. Elle n'en est pas mieux traitée que les U.S.A. ; elle n'a óbtenu aucun avantage dans le domaine commercial, éducatif ou missionnaire. Pas de réciprocité : tel est le mot d'ordre communiste.

Enfin, toujours selon l'auteur que nous citons, ce serait une erreur de croire que le régime communiste soit inébranlable en Chine. Les preuves de sa faiblesse sont nombreuses. Ou il relâchera son emprise monstrueuse sur la population, ou il sautera. Une attitude ferme des pays libres serait une des grandes causes de sa désintégration, alors qu'une reconnaissance diplomatique lui donnerait des moyens de survie. Et ce serait, pour tous les adversaires du communisme en Asie, une effroyable déception, s'ils voyaient que l'on oublie les martyrs de la liberté et de la foi. En revanche, tous ceux qui ont à cœur de montrer leur sympathie aux Chinois esclaves, peuvent le faire en venant au secours des millions de réfugiés, en leur montrant de la compassion, en affirmant hautement que jamais la vérité chrétienne ne capitulera devant le matérialisme athée des communistes.

Tel est le plaidoyer de cet ancien missionnaire protestant, contre la Chine rouge. Il éclaire les dispositions d'esprit d'une bonne partie des Américains en face de la Chine populaire. Et sans doute la plupart de nos lecteurs estimeront que tout cela n'est pas si mal raisonné.

VII

Que se passa-t-il en Chine, le 10 décembre 1958 ?

On a beaucoup disserté déjà autour de la résolution de Mao tsé-Toung de ne pas se représenter à la présidence de la République chinoise. Sa démission fut-elle volontaire ? Quelle signification avait-elle ? A ces questions la revue *Saturne* (janvier - mars 1959) consacre de nombreuses pages. David Rousset qui a étudié sérieusement l'histoire de la récente évolution de la Chine, intitule dans ce numéro un long article : « *Vers une seconde Révolution en Chine ?* »

En gros, il rappelle que la Révolution chinoise fut faite par les paysans et non, comme en Russie, par les ouvriers, — que les paysans crurent qu'on allait leur donner les terres enlevées aux riches, — que les terres leur furent données effectivement, mais à condition que fussent formées des *coopératives* rurales de production. De la propriété privée on passa donc à la *propriété collective*, qualifiée de *propriété socialiste*. Or, Mao, en 1957 et surtout en 1958, réussit, par l'institution des *communes populaires*, à rendre les coopératives *propriété d'Etat*. Mais cette évolution, réalisée dans un bon nombre de campagnes, n'a pu s'étendre aux villes. On allait trop vite ; il y eut des remous violents. David Rousset essaie, toujours dans *Saturne*, même numéro, de nous dire ce que fut *la Réunion de décembre à Woutch'ang*. C'est ce deuxième article, plus court que le précédent, que nous voudrions analyser.

Il note d'abord que le lieu choisi, loin de Pékin, la durée des débats — du 28 novembre au 10 décembre, — le fait que cette réunion succédait, à trois mois d'intervalle, à une autre toute différente de ton, la présence de toute la haute hiérarchie du Parti, et enfin la démission de Mao donnent la plus haute importance à cette assemblée.

> « Session de crise, c'est indubitable. Session qui a permis de surmonter la crise ? Certainement pas. »

On publia en effet une résolution, que *Saturne* donne *in-extenso*. Elle est très intéressante, car typiquement chinoise : parmi les *cent fleurs*, c'est-à-dire des éloges, des promesses, des espérances vagues, percent — noyées dans le flot des phrases — des critiques amères, des constatations fâcheuses, des réserves significatives, et qui expliquent fort bien la *chute* de Mao... si chute il y a ! Si on nous dit qu'il ne démissionne de la présidence de la République, que pour mieux se consacrer à « la ligne du Parti », on a l'impression que c'est une façon de lui dire qu'il a besoin de revenir à

[3] Qu'on songe à ce qui se passe au Thibet !

l'étude du marxisme - léninisme authentique, pour être plus prudent à l'avenir.

D. Rousset pense que la résolution du 10 décembre est un compromis entre les tendances qui s'affrontent au Bureau politique, mais un compromis instable et qui ne résout rien.

« Les ultras (de cet équilibre relatif momentané) que représente Mao, ont été battus à Woutch'ang, c'est l'évidence même. »

Sont-ils hors de cause ? Ils restent un parti puissant. C'est leur première défaite grave depuis 1954. Le sort de Mao est en jeu, et d'une certaine manière, celui de la Chine.

Au récent Congrès de Moscou, Mao n'est pas venu. Chu en Laï, qui l'a remplacé, a parlé des « excès utopiques » condamnés à Woutch'ang. On avait annoncé bruyamment que la Chine avait atteint désormais le *stade socialiste*, dont la formule est : « A chacun selon ses capacités », et qu'elle allait sous peu d'années parvenir au *stade communiste*, qui a pour axiome : « A chacun selon ses besoins ». Tout cela est renvoyé à plus tard. La Chine, dit Chu en Laï, sera *peut-être* socialiste dans 15 ou 20 ans, mais pour qu'elle soit communiste, il faudra attendre qu'elle ait fait d'immenses progrès économiques et que tous les bien économiques soient en surabondance ! On lit dans la résolution du 10 décembre, des phrases « mystificatrices » dans le genre que voici : nous réduirons la journée de travail à *six heures* et *peut-être moins*. Et c'est pour arriver à cela qu'il faut *davantage travailler maintenant*. Et comme on dit qu'en tout cas, on doit avoir 8 heures de sommeil et 4 heures pour les repas et le repos, il s'ensuit qu'on établit la journée actuellement à *12 heures !* Le Chinois doit être heureux de penser qu'en acceptant la journée de 12 heures, il aura un jour — aux calendes grecques sans doute — la journée de 6 *heures* et peut-être moins !

D. Rousset croit pouvoir démontrer que les extrémistes ont été battus à Woutch'ang. En effet, au cours de l'été 1958, à Peithao, on avait préconisé les mesures suivantes qui étaient leur programme : 1° Extension du travail forcé et des communes populaires aux villes ; — 2° Etatisation intégrale de l'économie agraire ; — 3° Substitution au commerce privé d'une répartition étatique autoritaire ; — 4° Industrialisation des communes agricoles — 5° Réglementation des salaires, heures de travail, niveau de vie, etc.

Que sont devenus ces divers articles ?

1° L'extension aux villes des normes du travail des communes populaires est repoussée *sine die*. Pas de compromis sur ce point. Là était donc l' « excès utopique » !

2° Le salaire argent est préconisé à la place du salaire en nature ;

3° La journée de 8 heures, avec une marge de 2 heures et quelques réserves, est décrétée.

4° Des recommandations paternalistes sont faites sur l'intensité du travail. La forme en est bien chinoise, qu'on en juge :

« C'est une erreur d'opposer la production à l'existence et d'estimer que l'importance donnée à celle-ci nuira à la production. »

5° Mais l'événement important consiste dans l'abandon de l'étatisation intégrale de l'économie agraire à bref délai. Cela est ouvertement renvoyé à 15 ou 20 ans ! D'ici-là on verra bien ! Or, d'après le *Monde* du 30 janvier 1959, à Moscou, Chu en Laï aurait dit :

« Ainsi notre projet est-il de transformer la Chine en 15 ou 20 ans ou peut-être davantage en un pays socialiste pourvu d'une industrie, d'une agriculture et d'une culture modernes. »

6° Il est évident donc qu'à Woutch'ang on est revenu des « rythmes accélérés » aux « rythmes lents ». Et pour la suppression du commerce privé, lisons le passage suivant :

« Il convient de souligner particulièrement qu'à partir de maintenant et pendant une période historique nécessaire, nous devons développer considérablement la production commerciale des communes et l'échange des marchandises entre les communes et l'Etat et entre les communes elles-mêmes... Certains pensant avancer « l'âge communiste » veulent rejeter trop tôt la production des marchandises, des valeurs, des monnaies et des prix. Ce point de vue défavorable au développement de la construction socialiste est donc incorrect. »

Il n'est pas douteux que Mao est ici visé. Et c'est pourquoi on le renvoie à l'école ! On lui dit en effet — ce qu'il avait oublié et ce qu'un enfant doit savoir — que *la production dépend du niveau de technique des producteurs*. Et pourtant le plus grand journal du Parti avait dit de lui, le 1er octobre 1956, dans un article intitulé : « *Réalité semblable à la légende* » :

« Le président Mao est un grand prophète. Grâce au marxisme - léninisme scientifique on peut prévoir l'avenir. Chaque prophétie du président Mao est devenue une réalité. C'était ainsi dans le passé. C'est ainsi aujourd'hui ! »

Dans le même journal, au 31 octobre, on lisait ce titre, comme en-tête de citations de Mao : « *L'impérialisme et tous les réactionnaires sont des tigres en papier.* »

Le proche avenir nous dira si la statue du grand « prophète » est décidément déboulonnée. En attendant, la résolution du 10 décembre à Woutch'ang maintient bien le principe fondamental de la politique du Parti, depuis 1957 : *étatisation intégrale de l'économie*, par le monopole foncier étatique. Elle ne consacre pas le retour à ce « Programme commun » que les paysans avaient acclamé au lendemain de la victoire et de la libération. Mais elle établit une marche plus lente, plus prudente. Elle est un équilibre entre les tendances opposées du Bureau politique, mais les événements permettront-ils de maintenir cette cote mal taillée ? La crise en Chine rouge semblait ouverte. Ses développements peuvent intéresser au plus haut point l'avenir de l'humanité.

VIII

Le VIIIe centenaire du pape Adrien IV

Nous reprenons *The Month* de février 1959, ce numéro consacré à la Norvège. Mais c'est pour y trouver d'excellentes indications sur l'unique pape anglais de l'histoire, dont nous célébrerons, le 1er septembre prochain, le huitième centenaire. Il mourut en effet le 1er septembre 1159, après 5 ans

de pontificat. L'article qui le concerne est signé David Knowles et a pour titre : « *Nicolas Breakspeare en Norvège* ».

Nicolas Breakspeare, qui fut pape sous le nom d'Adrien IV, était né peu après l'an 1100, à Bedmond, près d'Abbots Langley, dans l'Hertfordshire. Son père, nommé Robert, se fit moine, avec le consentement de sa femme, à l'abbaye voisine de St-Albans. On pouvait croire que le fils serait admis dans la même abbaye. Il n'en fut rien. On pense qu'il reçut une part de son éducation au prieuré de Merton, qui vingt ans plus tard recevrait comme élève Thomas Becket. Très pauvre, mais intelligent et ambitieux Nicolas vint en France, à Paris, où il y fit la connaissance de Jean de Salisbury et devint chanoine augustinien à l'abbaye de St-Ruf, près d'Avignon. En 1137, jeune encore, il en était élu abbé. Il se fit remarquer par son habileté et son zèle réformateur. Il eut à plusieurs reprises l'occasion d'aller à Rome, et l'une de nos sources affirme qu'il dut notamment se défendre devant le pape Eugène III, contre les accusations de ceux de ses chanoines que son réformisme irritait. Il n'eut pas de peine à se justifier. On admira, à cette occasion son intelligence et la hauteur de ses vues. Il semble bien, d'autre part, qu'il fut favorisé par son compatriote Robert Pullen, le premier cardinal anglais, qui était chancelier du pape. Eugène III le garda auprès de lui et le nomma, vers la fin de 1149, pense-t-on, cardinal-évêque d'Albano. Son biographe, un Anglais nommé Boso, qui fut son camérier intime, a dit de lui :

> « C'était un homme extrêmement bon, aimable, réservé, maniant très habilement les langues anglaise et latine. Il avait la parole facile, avec une voix exceptionnellement agréable et chantante, et il fut très bon prédicateur. Il était lent à la colère et prompt à la bienfaisance. »

Mais nous avons un témoignage encore plus sûr que celui du camérier, c'est celui de Jean de Salisbury, l'une des meilleures têtes du siècle, et l'ami de tous les grands personnages du temps : S. Bernard, Thomas de Cantorbéry, l'Archevêque Theobald, Abélard, etc. Or, il a écrit de lui, après 1159 :

> « Il mourut regretté de tous les braves gens et par nul autre davantage que par moi-même, car bien qu'il eût encore sa mère et un frère au monde, il m'aimait plus que l'une et l'autre ; en vérité, il avait coutume de déclarer, en privé et en public, qu'il m'aimait plus que tous les autres hommes. Son affection pour moi était telle que dès que l'occasion s'en offrait, il prenait plaisir à décharger sa conscience auprès de moi — (ce qui veut dire : il se confessait à moi) —. Et quand il était pape, il aimait à me recevoir à sa table et il insistait en dépit de mes protestations pour que je partage avec lui le boire et le manger. Si j'avais à décrire ses vertus, il y aurait de quoi remplir un gros livre !... »

Jean de Salisbury raconte qu'il resta, une fois, trois mois auprès de lui à Bénévent (1155-1156). Adrien IV était pape depuis le 4 décembre 1154. Jean lui fit part des critiques dont la chrétienté était remplie contre la « rapacité insatiable » de la Cour de Rome. Le pape sourit et se borna à rappeler la fable des yeux, des mains et des pieds se plaignant qu'ils ne faisaient que travailler pour le ventre ; mais en le privant de nourriture, ce furent eux, finalement, qui pâtirent.

Jean nous dit également ce qu'étaient les impressions du pape au sujet de sa charge :

> « Le seigneur Adrien, écrit-il, est témoin pour moi que nul homme n'est à plaindre autant qu'un pape. Même s'il n'a aucune autre raison de peine, la simple charge de son office est capable de l'écraser. Le pape Adrien confesse qu'il a déjà éprouvé de telles souffrances dans son office que toutes les épreuves qu'il avait eues auparavant lui semblent des joies, en comparaison, et que toute sa vie antérieure ne fut que félicité. Il dit que la chaire de St-Pierre est pleine d'épines, que son manteau est semé d'aiguillons pénétrants et si lourd qu'il écrase et meurtrit les plus fortes épaules. Il assure qu'il aurait mieux fait de rester en Angleterre, ou d'être inconnu à St-Ruf d'Avignon, que d'endurer tout ce qu'il endure, pour obéir à la Providence. Il m'a déclaré aussi, à plusieurs reprises, qu'à mesure qu'il avait gravi les échelons de la hiérarchie, depuis l'état de simple clerc jusqu'au suprême pontificat, ni son bonheur ni sa tranquillité n'avaient monté avec lui. Et pour me servir de ses propres paroles, le Seigneur l'a toujours placé entre l'enclume et le marteau... »

Tel était l'homme qu'Eugène III avait envoyé en 1152, en Norvège pour opérer dans l'Eglise de ce pays les réformes nécessaires et qui réussit à la perfection dans cette délicate mission.

Ce qu'il convient de rappeler, à propos de ce bon pape, c'est qu'au moment de son élévation, en 1154, la situation de Rome était des plus tristes. Arnauld de Brescia, agitateur populaire, y dominait le peuple par des discours enflammés, rappelant l'antique grandeur romaine et secouait violemment l'autorité du pape. Il y avait de fréquentes émeutes. Un cardinal fut même assailli et blessé. Adrien IV avait jeté l'interdit sur la ville, pour obliger le sénat à expulser Arnauld, mais le sénat avait refusé de céder. Ce fut le peuple, privé des cérémonies religieuses, qui se souleva et chassa Arnauld. Le pape put donc célébrer la fête de Pâques en 1155, au Latran. Dans l'intervalle, Frédéric Barberousse était descendu en Italie. Adrien IV crut opportun de s'entendre avec lui. La rencontre eut lieu à Sutri et fut orageuse. Tous deux cependant arrivèrent à Rome où le couronnement de l'empereur eut lieu le 18 juin 1155. Arnauld de Brescia fut arrêté, livré au préfet de la ville et brûlé. Entre les Romains et les Allemands toutefois, de rudes querelles s'élevaient que le pape eut bien de la peine à calmer.

Le pauvre Adrien IV eut, d'autre part, de grosses difficultés avec Guillaume le Mauvais, roi de Sicile. Ce prince avait omis de demander l'investiture au Saint-Siège, selon la règle établie antérieurement. Le pape refusa donc de le reconnaître et tenta de détacher de lui les seigneurs de son Etat, tandis que Guillaume manœuvrait pour exciter Barberousse contre le pape. Il lançait, de plus, des raids de pillages sur les terres du pape, qui fut contraint de l'excommunier. La guerre éclata et se termina par la défaite des troupes du pape, qui fut assiégé dans Bénévent. Le 18 juin 1156, Adrien IV était acculé à demander la paix, à de dures conditions. Mais de cette paix l'empereur Barberousse fut si irrité qu'il ne tarda pas à entrer à son tour en conflit contre le pape, sans cesse

ballotté d'une alliance à l'autre. Un incident puéril faillit mettre le feu aux poudres. Le pape avait envoyé des légats à l'empereur qui était alors à Besançon. Dans le discours qu'ils lui adressèrent de la part du Souverain Pontife on lui rappelait les « bienfaits » du Saint-Siège. Mais le mot « bienfaits » (*beneficia*), pouvait, du latin, se traduire par « fiefs », et cela mit en colère les conseillers de Frédéric qui se récrièrent vivement. On s'expliqua cependant et le pape fit des concessions. En 1158, Frédéric revint en Italie et tint une grande diète à Roncaglia. Il y formula ses prétentions et en particulier, il eut l'audace d'affirmer ses droits sur la Corse, qui était alors propriété du Saint-Siège. Il imposa aussi des taxes à son profit sur certaines terres pontificales. Naturellement, le pape protesta. L'empereur fit des avances aux démocrates de Rome contre lui, tandis qu'Adrien IV s'appuyait sur les communes lombardes, contre l'empereur. La guerre paraissait inévitable, quand Adrien IV mourut à Anagni, le 1er septembre 1159.

Dans une « *saga* » islandaise, Snorri Sturleson a dit de lui :

« Il ne fut pas longtemps pape, mais il est considéré comme un saint. »

En fait, il n'a jamais été canonisé, mais il fut un pape sage, vertueux, charitable. Les Norvégiens surtout le regardaient comme leur grand bienfaiteur.

IX

A dos d'éléphant. par-dessus les Alpes

Ce titre a dû évoquer, chez mes lecteurs, le souvenir d'Annibal traversant les Alpes, en l'an 219 avant J.-C. Il s'agit bien de lui, en effet, mais de manière indirecte.

Il était admis par tous les historiens qu'Annibal, pour entrer en Italie, en venant d'Espagne, avait bien franchi les Alpes, et non suivi la côte ligure. Mais on le faisait passer soit par le Mont Genèvre, soit par le Petit-St-Bernard. Dans *Orizzonti* du 8 mars 1959, Alfonso Bellando, sous le titre (en italien) « *Annibal a passé par là* », nous raconte la tentative organisée par le professeur James M. Hoyte, de l'Université de Cambridge, pour démontrer qu'Annibal a passé par le *col du Clapier*, par 2.472 mètres d'altitude. De fait, avec ses étudiants, à deux reprises, en 1956 et 1957, le professeur Hoyte, a réussi la traversée des Alpes, à pied, par ce col, en allant de Grenoble à Turin. Ces deux traversées ont eu un grand retentissement en Angleterre, en Allemagne et en Scandinavie.

M. Hoyte a multiplié les conférences pour exposer sa thèse. Mais il veut assurer le triomphe de son point de vue en traversant les Alpes, en août 1959, à dos d'éléphant. Pour cela, il s'est adressé au consul anglais de Turin, par une lettre portant en exergue l'inscription : « *Cambridge Hannibal Expedition* ». Et il le priait de lui trouver dans un Zoo ou un cirque, un éléphant dressé, qui servirait à sa démonstration. Fort surpris d'abord, le consul se mit à la recherche de l'animal demandé et il le trouva très vite : il s'agit de *Jumbo*, éléphant de onze ans, du Zoo de Turin, mais qui a appartenu à un cirque. M. Hoyte annonce qu'après son expédition, il fera des Conférences avec Jumbo à ses côtés, au profit du Fonds international de Secours à l'enfance. L'expédition doit avoir lieu en août, bien que les historiens nous disent qu'Annibal fit la traversée en septembre. On prépare la tentative à grands frais, à Reigate Heath, au comté de Surrey. Les lettres portent l'en-tête : « *The British Hannibal Expedition 1959* ». C'est donc tout à fait sérieux !

Annibal avait 26.000 hommes de troupe et 37 éléphants, pour son expédition de 219. M. Hoyte a seulement peur d'avoir plus de peine à faire passer un seul éléphant par le chemin choisi, qu'Annibal n'en eut pour les 37, dont au surplus, les historiens nous disent qu'il en perdit 36 et n'en sauva qu'un seul. Le plus gros problème, pour Jumbo, que l'on transportera par voie ferrée de Turin à Grenoble, mais qui, ensuite, prendra la route des Alpes, c'est la question des chaussures. On craint que ses pieds ne supportent pas facilement le contact prolongé avec les rochers de la route. Les historiens anciens ne nous ont rien dit de la protection des pieds chez les éléphants d'Annibal. On s'est donc adressé à des spécialistes du Kenia et de l'Inde, pour faire fabriquer des chaussures à Jumbo. Le chemin à suivre est le suivant : Grenoble, Modane, le col du Clapier, puis la descente sur Suse et la route vers Turin.

La dernière chose à laquelle Annibal pensait, en traversant les Alpes, aurait été sûrement celle de la répétition de sa traversée à 2.178 ans de distance ! Puisse le Fonds de secours à l'Enfance bénéficier largement de cette fantaisie d'un savant anglais !

X

Eléphants et Hippopotames, en Italie

Puisque nous parlons de l'invasion de l'Italie par une armée accompagnée d'éléphants — les tanks de l'époque, — nous pouvons parler aussi des trouvailles archéologiques qu'on vient de faire, non loin de Rome, en février dernier. C'est Ugo Maraldi qui nous en parle, dans le même numéro d'*Orizzonti*, sous ce titre : « *Eléphants et Hippopotames avant Romulus et Rémus.* »

C'est à Monte Spaccato, localité située à environ 15 km de Rome, sur la Via Aurelia, qui partant du Janicule, se dirige, par Civita Vecchia, sur Gênes et Antibes, que l'on a trouvé, au cours de fouilles préparatoires à une construction, le squelette d'un énorme animal préhistorique. Cet animal a été identifié par le professeur Alberto-Carlo Blanc, de l'Université de Rome, secrétaire de l'Institut de Paléontologie humaine. Il s'agit de l'*elephas antiquus*, compagnon de l'homme primitif.

A une époque très reculée : on parle de 200.000 ans avant notre ère ! — il y avait, sur le territoire qui s'étend de l'arc des Collines albaines et des Monts de la Tolfa, jusqu'à la mer, un agglomérat humain, entouré d'une faune très différente de celle qui s'y trouve actuellement : des éléphants, des rhinocéros, des hippopotames, des cerfs, sans parler du bœuf et du cheval. L'existence de ces populations très primitives, appartenant au *paléolithique* le plus ancien, fut confirmée en 1955, par une découverte importante. Dans la localité de

Torre-in-Pietra, à 26 km de Rome, sur la même Via Aurelia, au cours de fouilles exécutées par ledit professeur Blanc, on constata la présence de ce qu'on nomme « l'homme de Néanderthal ». Il semble cependant que l'article donne un chiffre exagéré, car il parle de plus de 200.000 ans, alors que l'on situe d'ordinaire la floraison de la race de Néanderthal vers 60.000 ans avant notre ère (Bergounioux). Le professeur Blanc avait trouvé par centaines des silex taillés, révélant la technique néanderthalienne. Le climat était alors plus froid que de nos jours : la preuve en est qu'on a constaté la présence d'une flore de montagne. Et pourtant les éléphants et les hippopotames y vivaient. Il semble que le site humain du lieu ait été abandonné précipitamment, car on est surpris de la quantité d'armes et d'instruments laissés par ces humains. L'examen attentif du terrain permit de conclure au caractère volcanique de la région. Il a dû y avoir de nombreuses éruptions du mont Sabatino, ce qui explique la formation des tufs et des pouzzolanes.

L'époque quaternaire, on le sait, a été marquée par au moins quatre grandes glaciations. Les animaux, pour échapper au froid, se rassemblaient sur quelques plateaux mieux préservés. Beaucoup d'espèces animales disparurent alors, mais l'homme survécut. Des faunes différentes les unes des autres se développèrent. L'Europe fut notamment peuplée d'énormes *mammouths,* dont on a trouvé, au siècle dernier, une grande quantité de corps parfaitement congelés et conservés en Sibérie. Mais il y avait aussi, en Italie, des rhinocéros, des hippopotames, des ours de grande taille, des lions et des tigres, des hyènes et des bisons. Ces animaux parcouraient l'Europe en bandes considérables, comme il arrive encore en certaines régions d'Afrique. Et cela explique les amas énormes d'ossements, rencontrés çà et là. La campagne romaine est particulièrement riche en restes de cette nature : on a trouvé, au siècle dernier, des ossements d'ours et d'éléphants à Ponte Mammolo, au Monte Sacro, au Janicule, à Tor di Quinto et en d'autres localités des vallées du Tibre et de l'Anio. Quand l'histoire est muette, ce sont les fossiles qui nous parlent ! Grâce à eux nous pouvons reconstituer le passé au moins en partie.

XI

Tempête théologique sur l'enfer en Norvège

Une fois encore, nous rouvrons *The Month* de février 1959, pour y trouver le récit d'une véritable tempête théologique en Norvège, au sein de l'Eglise luthérienne, au sujet de l'enfer. L'article est de Finn D. Thorn, O. P., et a pour titre : « *L'Enfer existe-t-il ? Une Controverse doctrinale dans l'Eglise de Norvège.* »

Cela se passait en 1953. Le 23 janvier de cette année-là, le professeur Ole Hallesby, l'un des plus célèbres théologiens protestants de l'Eglise établie de Norvège, parlait à la radio. Il avait choisi pour thème le danger de la damnation éternelle pour ceux qui refusent de se repentir de leurs péchés avant de retourner à Dieu :

« Je suis en train de parler, dit-il, ce soir sûrement à beaucoup de personnes qui savent qu'elles ne sont pas réconciliées avec Dieu. Vous savez que si, en ce moment même, vous tombiez morts, vous tomberiez directement en enfer ! »

Et il poursuivait :

« Comment pouvez-vous, vous qui êtes sans repentance, oser aller vous coucher ce soir, ne sachant pas si vous vous réveillerez au lit ou en enfer ? »

Ce langage était sûrement très abrupt et il aurait, dans la bouche d'un de nos prêtres, à la radio, suscité de l'émoi et provoqué des remous. En Norvège, le trouble des esprits fut grand et beaucoup furent scandalisés. L'évêque (luthérien) de Hamar, Kristian Schjelderup, n'avait pas entendu lui-même le discours en question, mais il en fut informé et écrivit pour le journal d'Oslo, *Aftenpost,* un article qui exprimait son désaccord avec le professeur Hallesby. D'après l'évêque Schjelderup, les idées des Juifs sur l'enfer seraient probablement d'origine persane. Jésus se sert du mot « géhenne » et parle seulement de la « possibilité de damnation ». Mais, selon cet évêque, Jésus n'a sûrement jamais eu la pensée d'inculquer une doctrine définie sur un enfer éternel. Le professeur Hallesby répondit, dans le même journal, en disant son étonnement de voir un évêque rejetant publiquement un article de foi de l'Eglise et un enseignement catégorique de l'Ecriture. Cela amena l'évêque à préciser son point de vue. Il n'avait jamais refusé d'admettre, disait-il, ce que la Bible enseigne sur la « possibilité de la damnation éternelle », mais de savoir comment on devait l'entendre, c'était une tout autre question. Et quant à lui, il ne pouvait concevoir tout cela comme « le lieu d'une peine physique éternelle ».

Cette première controverse entre Hallesby et Schjelderup fut suivie de nombreux articles de journaux et de revues sur l'existence ou la non-existence de l'enfer et sur la nature de la punition éternelle. Deux évidences s'imposèrent très vite, dans ces discussions : 1° répugnance de l'homme moderne, qui ne fait appel qu'à ses facultés intellectuelles, à admettre la doctrine chrétienne de l'enfer et de la damnation ; — 2° absence dans l'Eglise luthérienne, d'une autorité capable de trancher le débat.

On accusa naturellement l'Eglise d'obscurantisme. On lui reprocha de maintenir des « superstitions médiévales ». Hallesby avait invoqué l'autorité même du Christ :

« Ce soir, avait-il dit à la radio, le premier jour, je tiens ici la place même du Christ. Vous trouvez peut-être que cela est de ma part une audacieuse prétention. Et pourtant, je naurais jamais osé le faire si la Bible ne disait : « *Nous sommes les ambassadeurs du Christ.* » C'est pour cela que je vous parle au nom du Christ. »

Dans la suite de la controverse, un autre éminent théologien luthérien soutint que l'Eglise devait maintenir parmi les articles officiels de sa foi, ce qui était enseigné dans la Bible.

« Nous n'allons pas à l'église, dit-il, pour entendre les opinions de tel ou tel ministre sur ce qui est enseigné dans l'Ecriture. La Réforme n'a pas accordé à chaque individu le droit d'interpréter l'Ecriture à sa guise. »

A cela, un autre théologien réplique :

« Tous les arguments apportés en faveur de l'auto-

risation absolue de l'Eglise dans les articles de foi ont déjà été employés par l'Eglise catholique contre Luther. Et pourtant nous affirmons que Luther avait raison et l'Eglise, tort. Pourquoi ? Parce que l'Eglise peut errer, et, de fait, a erré !... »

Cette querelle excita dans toute la Norvège, durant plusieurs années, un intérêt passionné. Il en est résulté une véritable crise au sein de l'Eglise luthérienne. Elle fut sommée par l'évêque Schjelderup lui-même, de se prononcer clairement. Le 15 juin 1953, il écrivait une lettre au Département des Affaires ecclésiastiques, pour demander si ses opinions dans l'affaire lui permettaient, ou ou non, de continuer ses fonctions d'évêque de l'Eglise établie, ou si ceux qui réclamaient sa démission avaient raison.

Le Département des Affaires ecclésiastiques n'est pas un tribunal doctrinal, mais un rouage de l'Administration d'Etat. Il se borna donc à demander l'avis des évêques et des deux Facultés de théologie. Les réponses arrivèrent en automne. Elles distinguaient entre les principes et leur application pratique. Les huit évêques maintenaient la doctrine biblique sur la damnation éternelle. L'existence de l'enfer était donc reconnue comme faisant partie de la révélation chrétienne. La faculté de théologie indépendante — *Menighetsfakultet* — strictement luthérienne disait la même chose. La Faculté de Théologie de l'Université était moins claire, mais en somme disait que le fait d'être exclu de Dieu et de son amour est en soi le plus sévère châtiment qu'on puisse concevoir. Donc, sur les principes, accord évident. Mais pour l'application au cas de l'évêque Schjelderup, l'accord était rompu. Les évêques semblaient incertains. Ils ne voulaient pas condamner un des leurs. Ils déclaraient donc que ses opinions étaient exprimées de manière trop vague pour qu'on pût dire clairement s'il était ou non conforme à l'enseignement de la Bible et de l'Eglise. Les deux Facultés se divisaient : la faculté libre soutenait que les opinions de l'évêque ne lui permettaient pas de continuer ses fonctions et l'invitait à y réfléchir. La Faculté de l'Université ne trouvait pas que le langage de l'évêque fût si éloigné de l'enseignement de l'Eglise qu'il ne pût continuer ses fonctions.

Nanti de ces réponses, qu'allait donc faire le Département d'Etat ? Rien du tout ! Il constata que les réponses ne donnaient pas une impression d'unanimité, et qu'au point de vue pratique, il était impossible de prendre aucune décision. En définitive, il répondit à l'évêque Schjelderup qu'il n'avait pas transgressé ses engagements épiscopaux ni manqué au devoir de fidélité aux articles de la foi.

En face de cette conclusion, un catholique est bien obligé de conclure à l'impuissance de cette Eglise luthérienne de dire clairement ce qu'un chrétien doit croire, au sujet de l'enfer.

Ceux qui, au cours de la controverse, avaient attaqué la doctrine de l'enfer comme une « superstition médiévale » eurent beau jeu d'affirmer que le rejet de cet article de foi avait été pratiquement autorisé par l'Eglise de Norvège. Cette conclusion était dangereuse. Un malaise subsistait parmi les chrétiens. Des voix réclamèrent de nouveau une décision catégorique de la part des évêques. Un document curieux fut publié à l'automne de 1954. En collaboration avec plusieurs professeurs de la *Menighetsfakultet*, 34 membres éminents de l'Eglise de Norvège publièrent une déclaration par laquelle ils affirmaient qu'ils parlaient au nom de l'Eglise.

« En accord avec le droit et le devoir qui incombent à tout chrétien de juger de toutes choses à la lumière de la Sainte Ecriture, disait cette déclaration, et en vertu de la responsabilité spéciale qui pèse sur chacun de ceux qui ont à guider les autres au sein de l'Eglise, nous, souscripteurs de la présente déclaration, nous nous trouvons poussés à établir publiquement ce que nous jugeons nécessaire dans la situation actuelle. »

Après quoi, on rappelait les faits, l'attitude des évêques et du Département d'Etat, le malaise des chrétiens moyens et on proclamait qu'il appartenait aux représentants les plus éminents de l'Eglise de parler. Ils le faisaient donc « au nom de la Congrégation des fidèles adhérents au Credo ». Ils citaient alors l'Ecriture, et faisaient appel à « la doctrine ecclésiastique commune ». C'était, de toute évidence, *un appel à la Tradition*, au moins implicitement.

On objecta aussitôt à cette Déclaration qu'elle tendait à établir dans l'Eglise une autorité nouvelle et soulevait le risque de « troubler l'Ordre ecclésiastique ». L'un des souscripteurs répliqua alors :

« Depuis quand est-il devenu nécessaire dans l'Eglise qui porte le nom de Martin Luther, d'être muni d'une croix pectorale épiscopale pour affirmer l'enseignement de la Sainte Ecriture ? »

La discussion s'éternisait. Les « Confessionnalistes » citaient des paroles du Christ affirmant l'enfer. Les « Libéraux » maintenaient avec une égale insistance que cette doctrine de l'enfer était en contradiction avec la révélation du Christ au sujet de Dieu, en tant que Père du ciel, et d'un Père plein de miséricorde pour les pécheurs. On en venait à discuter des rapports entre la justice et l'amour. Il aurait donc fallu une autorité infaillible pour trancher le débat. Et une telle autorité n'existait pas dans l'Eglise luthérienne !

A l'automne de 1957, une Assemblée ecclésiastique formée de tous les évêques et de représentants du clergé et des laïques se réunit à Oslo. D'ordinaire, une telle Assemblée se borne à échanger des vues sur la situation religieuse. Mais le primat de Norvège, l'évêque d'Oslo, dans son discours d'ouverture, parla de la controverse sur l'Enfer et proposa à l'Assemblée de voter une motion à ce sujet. Par 108 voix contre 19, on vota un texte en quatre points, dont les deux premiers ont la teneur suivante :

— « 1° L'assertion suivant laquelle la damnation éternelle est contraire à l'esprit de la révélation du Christ sur Dieu n'a jamais été reconnue comme l'enseignement de l'Eglise chrétienne, et l'Eglise de Norvège doit maintenir les Articles de la foi et obéir aux paroles de son Seigneur.

— 2° Bien que l'expression d'une opinion personnelle par un ministre ou un évêque puisse ne pas comporter sa démission, cela ne signifie pas que ses vues divergentes soient acceptées comme faisant partie légitime de la doctrine ecclésiastique. »

En faisant voter ce texte, l'évêque d'Oslo, Johannes Smemo, était animé d'un désir très sincère de mettre fin à une douloureuse controverse et il fut suivi par l'Assemblée. Mais le résultat fut tout contraire à ce que l'on attendait. La discussion reprit avec plus de véhémence qu'auparavant. On objecta à l'Assemblée qu'elle n'avait pas le droit de se poser en autorité doctrinale. On l'accusa d'avoir commis un abus de pouvoir : 1° en stigmatisant une doctrine comme hérétique, et 2° en permettant à ceux qui professaient cette hérésie de continuer leurs fonctions dans l'Eglise. Pour beaucoup, c'était un évident illogisme. Au surplus, le nom de l'évêque Schjelderup n'avait pas été prononcé. Mais il était indirectement blâmé. On ne lui demandait pas sa démission, mais sa position devenait intolérable. Nombre d'articles de journaux et de revues se prononçaient cependant en sa faveur. S'il avait démissionné, on peut croire que beaucoup de gens auraient retiré leur adhésion à l'Eglise. Pour éviter un schisme, il crut bon de continuer ses fonctions. Le calme est maintenant revenu dans les esprits. Mais la controverse est restée sans conclusion. Rarement l'on a mieux vu à quel point l'existence, dans l'Eglise, du charisme de l'infaillibilité est nécessaire et pourquoi ce charisme a été en fait promis à son Eglise par le Christ. L'Eglise vraie doit être « la colonne et le fondement sur lequel repose la vérité ».

XII

Planètes à ne pas visiter

Il est de plus question de rendre visite aux planètes qui constituent le système solaire. On n'ose pas encore aborder le problème d'une visite aux étoiles voisines, et aux planètes que sans doute elles traînent aussi à leur suite. Les distances sont trop effarantes !

Mais même dans notre système solaire, toutes les planètes sont-elles également désirables ? Paul Mauvan se pose la question dans *Sciences et Avenir* d'avril 1959, sous le titre suivant : *Irons-nous visiter les « Quatre Grands » du système solaire ?*

Qu'entend-il par les « Quatre Grands » ? Il s'agit de Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune, les quatre plus grandes planètes de notre système. Qu'on en juge : Jupiter a 1.310 fois le volume de la Terre, — Saturne, 735 fois, — Uranus, 64 fois, — Neptune, 60 fois. Nous laissons de côté Pluton, fort mal connu, situé aux confins du système, et dont le volume doit être du même ordre que celui de la Terre. En face des « Quatre Grands », il y a les « Quatre planètes telluriennes », ainsi nommées parce qu'elles sont voisines de la Terre et du même ordre de grandeur. Le volume de Vénus est de 92 % de celui de la Terre, — celui de Mars, 15 %, — et celui de Mercure à 6 % seulement. Dans ces dernières, Mercure est hors de nos possibilités de visite, car il est dévoré de chaleur du côté qui est toujours tourné vers le soleil relativement proche : 50 millions de km seulement, — et il est absolument glacé du côté opposé ! Mais les « Quatre Grands » sont non moins soustraits à nos visites, on va dire pourquoi.

Voyons d'abord *Jupiter*. C'est une planète énorme. Elle a 140.000 km de diamètre. Mais sa densité est faible. Alors que celle de la Terre est de 5,5, celle de Jupiter n'est que de 1,34, soit le quart environ de la nôtre. Nulle roche connue chez nous n'est aussi légère. Cette grosse planète tourne sur elle-même avec tant de rapidité que le jour n'y est que de 9 h. 50 : 12 km à la seconde. Et comme elle est très aplatie aux pôles, on en conclut qu'elle est faite de matières très plastiques, c'est-à-dire de fluides sur lesquels nul poids ne pourrait se poser sans enfoncer immédiatement, d'autant plus qu'un homme de poids moyen doit peser au moins 200 kilos à la surface de Jupiter. La durée de la révolution annuelle *autour du soleil* est de 11 ans et 315 jours terrestres, c'est-à-dire bien près de 12 ans. La distance de Jupiter au soleil est de 777.600.000 km, soit environ 5 fois celle de la Terre ou un peuplus.

L'un des traits qui intriguent le plus les astronomes sur Jupiter, c'est ce qu'on nomme la « tache rouge ». Alors que le reste de la planète est réparti en bandes concentriques, de couleur différente, et ne tournant pas toutes à la même allure, la Tache Rouge reste toujours la même. On dirait qu'elle constitue une région stable dans un monde mouvant. Sa couleur varie du rouge brique au rose en passant parfois par le carmin. Mais elle ne modifie ses contours que dans une faible mesure et sur des temps très longs. Elle mesure 50.000 km de long sur 12.000 de large.

On a admis longtemps que cette Tache Rouge représentait un début de solidification sur la planète encore visqueuse ou pâteuse. Mais cette opinion est actuellement abandonnée. Jupiter n'a aucune lumière propre. C'est donc un astre éteint.

On a pu établir que sa température de surface est de — 140° en moyenne, ou qu'elle peut osciller entre — 135° et — 155° Ce monde de Jupiter qui est extraordinairement léger est aussi extraordinairement froid. De quoi est-il donc composé ? Nous savons que l'oxygène et l'azote ne sont liquéfiés que vers — 180° pour le premier, et — 195° pour le second.

La spectroscopie, c'est-à-dire l'analyse de la lumière qui nous est envoyée par Jupiter n'a pas donné jusqu'ici de renseignements décisifs. En effet, cette lumière n'est que celle du soleil réfléchie par la planète. Mais on a remarqué qu'il existe de fortes bandes d'absorption dans la région verte. Or, aucune substance connue de nous ne donne de telles bandes. Ce n'est qu'en 1930 que l'astrophysicien américain Rupert Wildt découvrit, par le calcul, que dans certaines conditions l'ammoniac « devait » donner les raies décelées dans le vert, et le méthane dans les raies orange. Mais alors pourquoi ces deux gaz étaient-ils considérés comme incolores ? Probablement, a-t-on pensé, parce que nous ne les connaissons que sous une faible épaisseur, tout comme l'air, qui semble incolore, paraît bleu dans une grande épaisseur. Partant de cette hypothèse, Dunhan fit des expériences décisives à l'observatoire du Mont-Wilson. Il est acquis depuis lors que l'atmosphère de Jupiter est composée de gaz ammoniac liquéfié et de méthane, mais surtout de méthane. L'ammoniac est liquide à partir de — 40°, mais il se solidifie à — 70°. Il est donc à l'état solide dans l'atmosphère jo-

vienne. Le méthane doit être solide aussi. Mais l'un et l'autre sont surmontés d'une couche restée gazeuse, que traversent les rayons solaires. Ces rayons se réfléchissent ensuite sur la surface liquide ou solide de la planète et c'est cette lumière réfléchie qui est analysée par nos spectroscopes.

Les astrophysiciens considèrent ces données comme acquises. La Tache Rouge peut fort bien être un énorme iceberg flottant sur un liquide. Sa coloration peut provenir du sodium, car c'est un fait bien connu en chimie que le sodium et ses composés forment avec l'ammoniac liquide ou solide des « complexes » aux teintes vives et très variées.

Si de Jupiter nous passons à *Saturne*, nous trouvons des caractères assez analogues : une densité moyenne de 0,71 seulement, une température évaluée à — 155°, et en définitive une planète faite de matériaux encore plus légers, donc plus fluides, que ceux de Jupiter. Il s'ensuit que Saturne est encore plus aplati que Jupiter, ses matériaux étant plus plastiques. Le fameux anneau n'est pas continu, mais formé de myriades d'infimes satellites constitués en tapis très mince mais qui semble, à nos instruments, se tenir de manière immuable. *Uranus* et *Neptune* sont encore plus loin du soleil et on les croit de constitution analogue aux deux précédentes planètes.

Il est admis que ces planètes sont formées : 1° d'un noyau rocheux ; 2° d'une couche de glaces ; 3° d'une atmosphère liquéfiée mais surmontée de gaz. Ainsi, dans Jupiter, le noyau rocheux aurait un rayon de 35.000 km, les glaces seraient épaisses de 25 à 26.000 km et l'atmosphère de 10.000.

Mais venons-en à la question d'une visite des hommes. Nous n'avons aucune raison d'aller nous perdre dans ces brouillards méphitiques d'ammoniac et de méthane. Tout au plus nos astronefs — quand il y en aura et on y travaille — iront-elles se promener dans ces régions, non certes pour essayer d'aborder sur Jupiter, mais pour étudier de près les satellites de cette planète. On en connaît onze au moins, mais il n'y en a que quatre qui méritent considération : Ganymède, qui est presque de la taille de Mars, et donc bien plus gros que notre Lune, — Io, plus gros aussi que la Lune, — Europe, de peu inférieur à la Lune, — et Callisto, très éloigné de Jupiter et presque aussi gros que Ganymède. La nature rocheuse de ces satellites ne semble pas faire de doute. Sur Ganymède on croit avoir discerné des brumes. Il y aurait donc une atmosphère. Il en serait de même pour Io. Et l'article que nous analysons conclut : « Voilà donc de fort acceptables buts pour des voyages célestes... »

Mais ce n'est pas encore pour demain ! *Science et Vie* d'avril déclare cependant que des plans sont en cours pour établir une *base lunaire*.

N'oublions pas de signaler une remarque sensationnelle faite, selon Radio-Moscou, citant la revue *Nauka ! Jizn*, à la suite des observations des Spoutniks : c'est que l'on n'a pas trouvé trace ni du ciel, ni de Dieu, ni des anges :

« Le fait que les fusées n'aient pas détecté l'existence de l'Etre suprême et des anges porte témoignage contre les convictions religieuses ! » (*sic*).

Remercions Radio-Moscou de nous conserver du moins une idée de l'infini, car en nous ôtant Dieu, il nous donne au moins un aperçu de l'immensité de la bêtise humaine, et ce n'est pas rien !

L. CRISTIANI.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

SACRIFICE DE LA MESSE ET COMMUNION

Q. — Je vous serais reconnaissant de préciser ce qu'on veut dire exactement en affirmant que la communion est « partie intégrante » de la messe.

Certains prétendent que la messe ne porte ses fruits, comme sacrement, vis-à-vis des hommes que lorsque le prêtre communie en tant que représentant du Corps mystique : auparavant, la messe serait incomplète.

Mais il me semble à moi que c'est une simple raison de convenance ; car dès la consécration, la messe est faite ; elle a tous ses effets ; les quatre fins du sacrifice sont déjà obtenues, y compris l'impétration.

Que faut-il en penser ?

R. — Tout d'abord, ne minimisons - pas le rôle de la communion, comme semble le faire notre consultant. Que la communion n'appartienne pas à l'essence du sacrifice eucharistique, mais en soit simplement partie intégrante, c'est là la doctrine communément enseignée ; mais ce n'est pas une simple convenance, c'est la nature même du sacrifice qui exige la communion du célébrant annexée à la consécration. Telle est la doctrine même exprimée par S. Thomas (IIIᵃ, p. 82, a. 1) :

L'Eucharistie est un sacrifice. Or quiconque offre un sacrifice doit y participer, parce que le sacrifice extérieur est le signe du sacrifice intérieur par lequel on s'offre soi-même à Dieu. Ainsi, en participant au sacrifice, le prêtre montre que le sacrifice intérieur lui appartient. De même, le prêtre doit lui-même prendre ce sacrement avant de le dispenser au peuple.

Si la communion est « nécessaire », ce n'est pas en raison de la destruction de la victime comme l'estimaient Bellarmin, de Lugo et les carmes de Salamanque, mais uniquement parce qu'elle réalise l'effet du sacrifice qui est d'unir prêtres et fidèles à Dieu dans la participation à la victime. Ce complément achève de réaliser parfaitement le symbole exprimé par le sacrifice lui-même.

Sans la communion, tout au moins du prêtre, le *symbolisme* de la messe serait donc incomplet, et c'est la raison pour laquelle l'Eglise exige qu'une messe interrompue accidentellement après la consécration, soit achevée ou par le prêtre qui l'a commencée, ou, à défaut de celui - ci, par un autre prêtre, même non à jeun.

Cela dit, que faut-il retenir de l'opinion rapportée par le consultant, à savoir que la messe ne porte ses fruits, *comme sacrement*, vis-à-vis des hommes, que lorsque le prêtre communie en tant que représentant du corps mystique ? Nous avons souligné les mots « comme sacrement », qui indiquent peut - être la pensée des interlocuteurs. Ils

savent sans doute que, comme sacrifice, la messe produit son effet, tout son effet, *ex opere operato*, à la double consécration. Le P. de la Taille a bien mis en relief cette vérité :

L'*opus operatum* du sacrifice n'est pas l'*opus operatum* du sacrement. Le sacrifice, en effet, ne consiste pas à recevoir de Dieu, mais à offrir à Dieu. Dans le sacrement, nous sommes passifs ; dans le sacrifice, nous sommes actifs. De là naît la diversité dans l'*ex opere operato* des fruits du sacrifice et des fruits du sacrement. Dans le sacrement, ce fruit consiste dans une sanctification de notre âme, opérée par Dieu ; dans le sacrifice, une satisfaction qu'on offre à Dieu.

Le fruit du sacrifice, réalisé *ex opere operato* tant qu'on voudra, ne pose donc en nous, par soi-même, rien qui ressemble à un don infus, comme la grâce. Le sacrifice intervient simplement à titre de cause morale : il rend à Dieu la louange due, il lui offre une juste compensation pour les fautes commises, et ainsi l'accès de la divine miséricorde nous est de nouveau ouvert, soit pour nous justifier, soit pour nous maintenir dans le bien, soit pour nous conduire à plus de perfection. En un mot, le fruit produit *ex opere operato* par le sacrifice ne peut en toute hypothèse, comporter que ceci : que Dieu, en considération du sacrifice qui lui est offert, et non pas simplement à cause de notre dévotion, soit disposé et en quelque sorte *obligé* à nous donner des gages de sa miséricorde, et de la façon qui convient à l'état et à la condition de chacun de nous. Ce fruit est donc antérieur à l'action des sacrements... » (*Mysterium fidei*, Eluc. xxv, § 1).

L'effet produit *ex opere operato* par la messe, effet réalisant les quatre fins du sacrifice (même l'impétration), effet immédiat, infaillible, certain, c'est de *présenter* à Dieu le sacrifice, même du Christ et, par ce sacrifice, l'impétration de notre Sauveur, laquelle, relativement à nos fautes, est offerte à Dieu comme une propitiation et une satisfaction.

Le sacrement, qui est à la messe la suite et le complément du sacrifice réalise ses effets à la communion, *ex opere operato*, mais cependant en proportion des dispositions que le communiant y apporte, et aussi, on ne saurait trop le répéter après Pie XII, et aussi en raison de l'influence que les membres du Corps mystique ont les uns sur les autres :

« De même que le divin Rédempteur mourant sur la croix s'est offert, comme Chef de tout le genre humain, au Père éternel, ainsi, *en cette offrande pure* (Malach., I, 11), non seulement il s'offre comme Chef de l'Eglise au Père céleste, mais en lui-même il offre aussi ses membres mystiques, puisqu'il les renferme tous, même les plus faibles et les plus infirmes, dans son Cœur très aimant.

Le sacrement de l'Eucharistie, tout en constituant une vive et admirable image de l'unité de l'Eglise — puisque ce pain destiné à la Consécration est formé par l'union de beaucoup de grains (cf. *Didaché*, IX, 4) — nous communique l'Auteur de la grâce céleste pour que nous puisions en lui cet Esprit de charité par lequel nous vivons, non plus notre vie, mais la vie du Christ, et par lequel aussi, dans tous les membres de son Corps social, nous aimons notre Rédempteur lui-même (Encycl., *Mystici Corporis*, éd. de la Bonne Presse, p. 45-46).

Et l'on sait quel « Mystère redoutable » voilé, mais réel, comporte cette union des membres du Corps mystique entre eux, « mystère redoutable, certes, et qu'on ne méditera jamais assez : le salut d'un grand nombre d'âmes dépend des prières et des mortifications volontaires, supportées à cette fin, des membres du Corps mystique de Jésus-Christ... » (*id.*, p.24).

Toute cette influence dans la communion du prêtre, mais aussi dans celle des fidèles participant au sacrifice... Mais nous quittons ici l'*opus operatum* pour aborder les effets de l'*opus operantis*.

A. MICHEL.

LES PLANTES DE LA BIBLE

Famille des LILIACEES

(*suite*)

POIREAU

Les regrets alimentaires des Hébreux de l'Exode portaient encore sur le Poireau (*Allium Porrum* L.), qui n'est qu'une forme culturale de l'*A. Ampeloprasum* L., dit aussi « Ail d'Orient, ail à cheval, pourrat, pourriole », etc...

Le Poireau n'est pas connu autrement que cultivé dans les jardins potagers et n'a jamais été rencontré à l'état sauvage [1]. La plante sauvage, très peu différente d'ailleurs dont il est dérivé, est l'*A. Ampeloprasum* L., appelé parfois, en France, « gros ail » et « carambole ». C'est une plante vivace, très robuste, haute de 1 m. et plus, à odeur alliacée très âcre, à larges feuilles, planes, souvent dentelées aux bords et sur le dos, à souche composée de deux bulbes principaux entourés de plus ou moins nombreux bulbilles.

A la différence de l'oignon et de l'ail, le Poireau n'est pas d'origine exotique, car l'espèce dont il est issu se rencontre à l'état sauvage dans les haies, les coteaux, les vignes, sur les talus, de toute la région méditerranéenne, depuis le Maroc et l'Espagne jusqu'à l'Egypte, la Crimée, l'Asie Mineure, le Caucase et la Perse. Elle se présente sous des formes très diverses ,les unes vivaces, les autres bisannuelles.

Les Hébreux connaissaient le Poireau depuis leur séjour en Egypte, puisqu'il constituait un des éléments habituels de la nourriture des Egyptiens. On en a diverses preuves. D'abord les peintures de ces plantes aux parois des tombeaux : « La représentation de bottes d'oignons, d'aulx et de poireaux, dit V. Loret, tombe si naturellement sous le pinceau des peintres chargés de dessiner des victuailles, qu'il n'est presque pas de monument funéraire qui n'ait sa botte d'Oignons ou de Poireaux étalée sur une table d'offrande » [2].

[1] Il paraît bien que l'*ulpicum* des Romains, que les Grecs, d'après Pline, appelaient « ail de Chypre », (*Hist. nat.*, XIX, c. XXXV, § 412), représentait notre poireau. On cherchait à le débarrasser de son odeur, peu appréciée à Rome, soit en le semant en nouvelle lune et en le récoltant en syzygie, soit, au dire de Ménandre l'Horticulteur, en mangeant après lui de la betterave rôtie.

[2] V. Loret, dans *Recueil de Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptienne et assyrienne*, t. XVI, p. 1.

L'hébreux *hatzir* n'a pas uniquement le sens de poireau. Le plus souvent il signifie herbe verte, gazon, l'herbe des toits et des terrasses. D'après Dalman [3] un nom plus habituel en Palestine aurait été, pour le Poireau, *keresa* ; Schweinfurth rapporte qu'une sorte, abondamment cultivée en Palestine, en Egypte et en Syrie actuelles, y porterait le nom de *kurrat* [4]. D'après V. Loret le nom hiéroglyphique du Poireau aurait été *aagi*, nom qui, de même que l'*akhi* et l'*hatzir* hébreux, désignait les herbes en général [5]. « Le *papyrus des métiers*, cité par Loret », montre que le légume *aaqi* était communément cultivé sous les Ramessides : « Le maraîcher se lève le matin pour arroser les poireaux, *aaqi* ; il se couche tard pour les choux ». Dans un autre papyrus, d'une antiquité beaucoup plus reculée, le roi Chéops, pour récompenser un magicien habile, lui accorde un traitement de mille poires (?), cent cruches de bière, un bœuf et cent bottes de poireaux » [6]. L'excellence des Poireaux d'Egypte, était encore célébrée au temps de l'empire romain, comme on le voit dans Pline. On croyait alors que le Poireau éclaircit la voix des chanteurs et Néron en mangeait à l'huile, sans autre aliment, pendant plusieurs jours, pour soutenir sa réputation de virtuose, ce qui l'avait fait surnommer le « porrophage » [7].

Tout concourt ainsi à prouver que le poireau, dans l'antiquité, représentait un légume d'emploi courant, et, chez les populations tant égyptiennes qu'Israélites, de consommation considérable. On ne peut s'en étonner si l'on songe qu'à cette époque on ignorait la plupart de nos légumes : haricots, pommes de terre, carottes, etc... ; il fallait donc y suppléer par d'autres, aujourd'hui délaissés.

N. B. — Sur le *LIS*, dont la place serait ici, voir l'*Ami* du 24 mars 1955.

P. F.

[3] Dalman, *Arbeit und Sitte in Palæstina*, t. I ; 1928, p. 340.

[4] Cité dans Im. Lœw, *Flora der Juden*, t. IV, p. 526. c'est le *korrat* des Arabes.

[5] Le nom égyptien *akhi*, gazon (*Gen.*, XLI, 2 et 18 ; *Job*, VIII, 11) est rendu en grec par ἄχι, ἄχει (*Eccli.*, XL, 16).

[6] V. Loret, *l. c.*, ; G. Gilbault, *Histoire des légumes*, Paris, 1912, p. 169.

[7] Pline. *Hist. nat.*, L. XIX, c. XXXIII, § 108-110.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Abbé Henri BERTHET. — 1. **Prêtre, prépare ta relève.** — In-8 de 140 p. — Paris, Edit. Fleurus, 1958. — 2. **Foyers chrétiens et relève sacerdotale.** — In-8 (14 × 19), 150 p., 585 fr. — Paris, Bonne Presse, 1959.

Deux ouvrages d'un spécialiste qui a suivi depuis longtemps la question des vocations, attaché lui-même, dans un Petit Séminaire, à la formation des futurs prêtres et auteur de nombreuses publications sur le sujet. Deux ouvrages qui viennent à point, au moment où la pénurie de prêtres pousse à un effort accru dans le double sens d'un « éveil » et d'une « culture » des vocations. S. Exc. Mgr de Bazelaire, dans la lettre-préface qu'il a écrite pour chacun des volumes, souligne cette opportunité.

Nous ne pouvons, pour notre part, que recommander vivement ces deux livres. Le premier sera utile à tous les prêtres ; il leur rappelle, en un résumé clair précis et nuancé, tout ce qu'il faut savoir pour bien travailler à la relève. Le second sera à conseiller à tous les fidèles, aux parents et aux militants surtout : il contient, au début, les vœux de l'Assemblée plénière de l'épiscopat (30 avril 1957) concernant les vocations sacerdotales, et une très belle « confession » d'une militante d'A. C. I. qui raconte comment elle a découvert la grave nature de la vocation et comment tout son comportement à l'égard de ses fils en fut transformé.

On souhaite précisément que la doctrine sous-jacente à toutes ces pages soit plus connue, et les conseils judicieux qui en découlent plus suivis. Il en résultera dans l'opinion catholique, parfois hésitante — et d'autant plus que quelques articles hâtifs ont pu ces temps-ci la troubler — des vues plus justes, ainsi qu'une volonté de travail plus efficace et plus unanime.

Tout cela correspond au 2e vœu de l'épiscopat français : — « Il est nécessaire de faire prévaloir, parmi les prêtres et les fidèles, une notion authentique de la vocation sacerdotale, fondée sur la doctrine de l'Eglise, et non sur des impressions vagues, des illusions ou des préjugés. »

Hans Urs von BALTHASAR. — **La prière contemplative.** — In-8 de 334 p., 960 fr. — Paris, Desclée de Brouwer, 1959.

La contemplation est habituellement comprise au sens le plus élevé, et donc comme une grâce très exceptionnelle. En réalité il y a une forme élémentaire de contemplation à laquelle tout chrétien peut et doit tendre, à plus forte raison tout chrétien qui veut avoir une vie surnaturelle intense, comme c'est le cas de ceux qui appartiennent à des Instituts séculiers. C'est à leur intention que ces pages ont été écrites.

Dans une première partie l'auteur, s'arrêtant à *l'acte* de la contemplation, montre la nécessité de celle-ci, sa possibilité à partir de chacune des trois Personnes divines, son insertion dans la vie de l'Eglise, ses rapports avec la liturgie, la liberté qui doit régner dans son exercice.

Dans la 2e partie, il explique comment la contemplation a pour *objet* le Verbe incarné et, par lui, la Trinité, et comment elle transforme la vie de l'âme. Dans la 3e partie il précise la nature de la contemplation chrétienne, qui synthétise des tendances ou des mouvements dissociés par les écoles philosophiques.

Cet ouvrage est riche et équilibré. Les questions particulières et somme toute un peu secondaires y sont dominées de haut et bien éclairées. Il n'est pas sans longueurs, pour un lecteur français qui préfère habituellement des exposés plus directs. Mais tous ceux qui persévéreront dans cette étude seront récompensés de leurs efforts.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 5 maii 1959

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : C. GAILDRAUD

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Clergé*
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)